



De père...



En fille.



Date Facture

30 novembre 2025

Facture N°

2 311555

Réf Client : 10 046

N° Bon de Cde : 2475

Téléphone :

Réf. Cde :

LA CAVE D'AVELINE

1 LES ALIX

46500 ROCAMADOUR

benjamin.frayez@gmail.com

## FACTURE

| Désignation                                                                                                                          | Volume           | Prix tarif HT | Code tva | Quantité | Total HT    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------|----------|----------|-------------|
| AOC METHODE ANCESTRALE DEMI-SEC, EN CLAIRE TRILLES, CHATEAU L'ENCLOS DES ROSES<br>Commande n° 2475 du 19/11/2025<br>Bouteille 0.75 L | Bouteille 0.75 L | 6,300         | 1        | 36       | 226,80      |
| AOC METHODE ANCESTRALE DEMI-SEC, EN CLAIRE TRILLES, CHATEAU L'ENCLOS DES ROSES<br>Commande n° 2475 du 19/11/2025<br>Bouteille 0.75 L | Bouteille 0.75 L | 6,300         |          | 3        | Échantillon |
| TRANSPORTS RIVALS<br>Commande n° 2475 du 19/11/2025                                                                                  |                  | 42,480        | 1        | 1        | 42,48       |

(1) TVA 20% 53.86 €

Total HT : 269,28

39 articles

H.T : 269,28 €

Total TTC : 323,14 €

Modalités de règlement - Échéances

Le 31/12/2025 par VIREMENT

Transporteur : RIVALS - 12 ROUTE D ALBI ZAC ALBIPOLE - 81150 TERSSAC

### CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, qu'elles soient expédiées en port dû ou franco, et sont payables au comptant. La propriété des marchandises nous est réservée jusqu'à complet paiement de leur prix (Loi 80-335 du 12-05-1980). Dans le cas de recouvrement par voie de contentieux, les frais afférents demeurent en totalité à la charge de l'acheteur. De mention expresse et sauf report sollicité à l'import et accordé par nous, le défaut de paiement de nos fournitures à l'échéance fixée entraînera : 1° l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues, quel que soit le mode de règlement prévu et cela sans qu'aucune mise en demeure soit nécessaire ; 2° l'exigibilité, à titre de dommages et intérêts et de clause pénale d'une indemnité égale à 15% des sommes dues, outre les intérêts et les frais judiciaires éventuels ; 3° Retard de paiement : 3 fois le taux d'intérêts légal en vigueur majoré de 1.5% par mois de retard (Art. 9 de la loi du 31-12-1992). Depuis le 01/01/2009, la date de règlement ne peut excéder 60 jours net ou 45 jours fin de mois à compter de la date de démission de la facture (Loi LME). En cas de contestation ou de litige, le Tribunal de Commerce d'Albi sera seul compétent. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé. Sauf objection formulée par écrit, nous considérons nos clients comme tacitement d'accord avec les conditions générales de vente énumérées ci-dessus, même en cas de clause contraire incluse dans leur propres conditions générales. En cas de retard, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ sera appliquée.

E.A.R.L. FAMILLE BALARAN

32 ROUTE DE LA SALAMANDRIÉ 81150 SAINTE-CROIX

TEL : 05.63.56.80.52. / contact@famillebalaran.com / www.famillebalaran.com

TVA : FR73 327 967 949 / SIRET : 327 967 949 00014 / RCS D'ALBI N° 327 967 949 83 D 32

DOMICILIATION BANCAIRE : CRCA NORD MIDI-PYRÉNÉES - ALBI : IBAN : FR76 1120 6200 3218 1626 7300 081 SWIFT: AGRIFRPP812